

COVID-19 : INFORMATION AUX NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DE SOINS

Madame, Monsieur,

Toute l'équipe de la Maison Béthel vous souhaite la bienvenue pour votre séjour dans notre établissement.

La situation sanitaire actuelle nous oblige à prendre des mesures afin de prévenir le risque de transmission du coronavirus (Covid-19).

C'est pourquoi, vous trouverez au verso les consignes particulières qui vont vous accompagner tout au long de votre séjour et vous remercions de bien vouloir les appliquer scrupuleusement, soit :

- ◆ **Le port du masque dans l'enceinte de Béthel est obligatoire pour toutes personnes sauf pour les bénéficiaires de soins et le personnel considérés comme « immunes », soit : personnes ayant reçu une vaccination anti-Covid avec 2^{ème} dose depuis plus de 15 jours et personnes ayant été malades du Covid depuis moins de 6 mois et attestées médicalement.**
- ◆ **Pour les personnes n'ayant pas eu le Covid ou qui ne sont pas vaccinées, un test PCR (frottis nasopharyngé) sera effectué par l'établissement au jour 0 et au jour 7 à compter depuis le lendemain de l'entrée en séjour.**
- ◆ **Les sorties extérieures sont possibles hors de l'établissement. Les gestes barrières (distance de plus de 1,5 mètres et lavage des mains) doivent être respectés.**

Soyez assuré/e que nous ferons tout notre possible afin que vous vous sentiez le/la moins seul/e possible pendant ces premiers jours.

Pour toute demande d'aide lorsque vous être en chambre, vous pouvez nous appeler au 021/925.50.42. Nous vous répondrons à toute heure du jour ou de la nuit.

Avec nos chaleureux remerciements pour votre collaboration et nos meilleurs vœux pour votre séjour.

La direction

Je soussigné(e),

- Confirme avoir été positif/ve au Covid : Non Oui
- Confirme avoir été vacciné/e contre le Covid : Non..... Oui Nombre de doses :
- Nom du vaccin : Date de la 2^{ème} dose :

Déclare avoir pris connaissance des mesures sanitaires en lien avec le COVID-19 et m'engage à les respecter pour l'ensemble du séjour.

Date :


Signature :


Le port du masque dans l'enceinte de Béthel est obligatoire pour toutes les personnes sauf pour les bénéficiaires de soins et le personnel considérés comme « **immunes** * ».

Le tableau suivant résume la situation :

VISITEURS
Port du masque OBLIGATOIRE pour TOUS → N'oubliez pas de vous annoncer

Repas visiteurs : CERTIFICAT COVID à présenter à l'arrivée

BENEFICIAIRES DE SOINS	
Personnes non immunes * Port du masque OBLIGATOIRE 	Personnes immunes * PAS DE MASQUE

PERSONNEL	
Personnes non immunes * Port du masque OBLIGATOIRE 	Personnes immunes * PAS DE MASQUE Port du masque UNIQUEMENT pour les soins rapprochés à moins de 1,5 mètre

POUR TOUS Port du masque OBLIGATOIRE pendant les activités de groupe à l'intérieur
--

* Personnes considérées comme **immunes** :

- Personnes ayant reçu une vaccination anti-Covid avec 2^{ème} dose depuis plus de 15 jours ;
- Personnes ayant été malades du Covid et attestées médicalement depuis moins de 6 mois.